

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 1 juin 2015 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette – Thérèse Sirois – Agathe Drouin

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Yan Marceau
Madame, Carmen Massé, mairesse

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Marie-Claude St-André, chargée de projets et monsieur Simon Beaulieu, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, Madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de mai 2015;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Madame Marielle Landry – CODET;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
 - a) Fauchage;
 - b) Ponceau – Régis Boucher;
 - c) Demande aide financière, amélioration réseau routier;
 - d) Entretien des terrains et bâtiments municipaux;
- 9- Chargée de projets;
- 10- Décision pour les emplois estivaux;
- 11- Dérogation mineure – 522, 503 chemin Beauséjour;
- 12- Questions diverses :
 - A) Résolution d'appui – Groupement forestier;
 - B) Garderie scolaire – rencontre des parents;

C) Forum pour les lacs;

D) Rencontre Sureté du Québec;

13- Période de questions (15 minutes);

14- Levée de l'assemblée.

2015 - 068

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2015 - 069

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

1^{er}

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le procès-verbal de la réunion du mois de mai 2015 soit accepté tel que présenté.

COMPTES DU MOIS DE MAI 2015 :

Agro Envirolab	# 114695	54.04	3728
Air liquide	# 59872697	20.01	3729
Raynald Asselin	# 12401	347.81	3730
Groupe Dynaco	# 6769105, 6769118, 6769120	594.19	3731
Buanderie Riv. Du Loup	# 434876	27.59	3732
Centre Hydraulique	# 37386	50.13	3733
Centre Routier	# 7638, 7638cr, 377522A	1 593.68	3734
CODET	Adhésion	100.00	3735
Dickner	# 1108, 1117, 1295, 1297	1 839.49	3736
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	3737
Denise Dubé	Petite caisse	309.75	3738
Hélène Durette	Conseillère	138.48	3739
Epicerie chez Nancy	# A0180428, A 0198260	39.45	3740
Groupe CCL	# 137229	161.95	3741
Garage J. Lamonde	# 101793	67.00	3742

Groupement forestier	# 22505	1 585.51	3743
Jacques Larochelle	# 34463, 34992	2 046.98	3744
J. A. St-Pierre	# 101000158-1	51.67	3745
J. M. Bastille	# FC00105737	122.46	3746
Lionel Charest	# 142786, 143317	917.05	3747
Déménagement et livre-tout	# 173345	9.10	3748
Macpek	# 160047, 160468,160850	193.88	3749
Ministère des Finances	# 97346-1	9 610.00	3750
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	138.48	3751
Peterbilt	# 121964, 43153Q	277.85	3752
Pétroles R. Turmel	# 145685, 146306, 146600	325.59	3753
Pièces d'auto M. Michaud	# 94265, 94629, 94694, 94695	1 884.62	3754
Raymond Chabot	# Fac1159696	6 409.86	3755
Riv. Du Loup clavigraph	# 73669	161.56	3756
Régie inter. Des déchets	# 12625, 12626, 12627	9 177.00	3757
Sel Warwick	# 143763	18 982.83	3758
Marie-Claude St-André	# 42	23.08	3759
Surplus général Tardif	# 44845, 46023	435.96	3760
Guy Thibault	Maire suppléant	207.72	3761
Salaire	Mai	7 171.75	accesd
Carmen Massé	maire	415.45	accesd
Thérèse Sirois	Conseillère	138.48	accesd
Yan Marceau	Conseiller	138.48	accesd
	<u>Total des dépenses</u>	<u>65 907.41\$</u>	

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2015, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2015 - 070

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
 APPUYÉ par M. Yan Marceau;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE Le conseil municipal désire faire des travaux sur les routes de la municipalité;

ATTENDU QUE notre budget annuel ne nous permet pas de supporter ces dépenses sans une aide importante de votre part;

EN CONSÉQUENCE,

2015 - 071
IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adressera au député de Kamouraska-Témiscouata, une demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal.

ADHÉSION À LA CODET

2015 – 072
IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adhère à la CODET au montant de cent dollars (100,00\$). L'inscription à la CODET du Transcontinental ne donne pas droit à tous les services énumérés dans le dépliant, mais seulement à un siège sur la table touristique.

PERSONNEL DU TERRAIN DE JEUX

2015 – 073
IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage Madame Marie-Philippe Madore comme superviseure du terrain de jeux et fasse passer des entrevues à mesdames Fay Chabot et Marie-Soleil Dumont pour décider l'engagement d'une monitrice pour le terrain de jeux 2015.

DÉROGATION MINEURE

ATTENDU que le règlement municipal stipule que les bâtiments accessoires ne doivent pas être construits dans la cour avant et les marges de recul avant d'un bâtiment sont de dix mètres;

2015– 074

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte la dérogation mineure du garage situé en avant du bâtiment principal pour sa marge de recul avant. Cette dérogation mineure est recommandée par notre inspecteur en bâtiments, monsieur Denis Bergeron pour le 503 et le 522 chemin Beauséjour.

DEMANDE AU MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

CONSIDÉRANT que le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard a annoncé une coupure de 5 millions de dollars pour la sylviculture en forêt privée au Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que cette coupure représente une perte de plus de 700 000\$ seulement pour le Groupement forestier de Témiscouata inc;

CONSIDÉRANT que cette coupure occasionne une trentaine de pertes d'emploi direct;

CONSIDÉRANT que le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard a aussi fait une coupure de 1 million de dollars pour les lots intramunicipaux (gérés par les MRC);

CONSIDÉRANT que globalement dans les budgets en aménagement forestier, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a coupé 5,5 millions de dollars au Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que cette coupure se fera aussi sentir dans les marchés, restaurants, stations-services et entreprises de service;

CONSIDÉRANT que le Groupement forestier de Témiscouata inc. est l'un, sinon le, plus gros employeur au Témiscouata;

CONSIDÉRANT que notre député et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amours, lors de sa campagne électorale, a confirmé que l'axe prioritaire du développement était la forêt et qu'il créait plus de 200 emplois dans l'industrie de l'aménagement et de la transformation au Témiscouata;

CONSIDÉRANT que l'industrie forestière du Témiscouata a un grand besoin des bois de la forêt privée pour résoudre leurs problématiques d'approvisionnements des usines.

En conséquence,

2015– 075

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;

APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

- **DE** contester les coupures du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs de l'ordre de 5,5 millions de dollars;
- **DE** demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, d'accepter le Projet d'avenir de la forêt privée, donc le Programme servira uniquement de mesure de soutien à la récolte que l'ensemble des partenaires de la forêt privée lui ont déposée le 27 février lors de sa tournée Faire Plus. Que les producteurs forestiers s'engagent à augmenter le niveau de récolte à 1,5 million de m³ d'ici 3 ans et ce, conditionnel au même niveau de financement en forêt privée que 2014;
- **DE** demander au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amour, de convoquer une rencontre avec le ministre Laurent Lessard, afin de trouver des solutions pour permettre de maintenir, en forêt privée et des lots intramunicipaux, le même niveau d'emploi quand 2014;
- **DE** rappeler au ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Jean D'Amours, qu'il a été élu justement par ses mêmes producteurs et travailleurs forestiers, puisqu'au Témiscouata, les populations vivent de l'industrie forestière;

Monsieur Keven Lévesque Ouellet se retire de cette décision.

GARDERIE SCOLAIRE

ATTENDU que la municipalité a à cœur de garder l'école du village ouverte;

ATTENDU que la possibilité d'avoir une garderie scolaire est possible à l'école de Saint-Elzéar-de-Témiscouata;

2015 – 076

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal accorde une aide financière au comité de développement pour distribuer aux parents qui inscrivent leurs enfants à la garderie scolaire. Le montant peut aller jusqu'à un maximum de cinq cents dollars (500,00\$) par enfant inscrit, pour un maximum global de quatre mille dollars (4 000,00\$) pour le total des enfants

L'argent sera pris dans le montant que la municipalité recevra des redevances du parc éolien.

AUTORISATION AU COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ELZÉAR

ATTENDU QUE le comité des Loisirs de Saint-Elzéar veut installer des modules de jeux pour les enfants ;

ATTENDU QUE les modules de jeux seraient installés sur le terrain de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

2015 - 077

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise le comité des Loisirs de Saint-Elzéar à utiliser le terrain pour installer les jeux.

AUTORISATION AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

ATTENDU QUE le Club des 50 ans et plus veut faire un sentier pédestre dans le boisé situé sur le terrain de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

2015 - 078

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise le Club des 50 ans et plus de Saint-Elzéar à utiliser le terrain de la municipalité pour faire un sentier pédestre.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 22, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

Directrice générale

Mairesse